

Booster

SOUTENIR LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES EN INSTITUTION

Barbara Lucas, Léa Sgier

Fond. Nationale de Gérontologie | « *Gérontologie et société* »

2012/4 n° 143 | pages 83 à 86

ISSN 0151-0193

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2012-4-page-83.htm>

Pour citer cet article :

Barbara Lucas et Léa Sgier, « Soutenir la citoyenneté des personnes âgées en institution », *Gérontologie et société* 2012/4 (n° 143), p. 83-86.
DOI 10.3917/g.s.143.0083

Distribution électronique Cairn.info pour Fond. Nationale de Gérontologie.

© Fond. Nationale de Gérontologie. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

SOUTENIR LA CITOYENNETÉ DES PERSONNES ÂGÉES EN INSTITUTION

BARBARA LUCAS* & LÉA SGIER**

* PROFESSEURE DE POLITIQUE SOCIALE, HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL (HETS) DE GENÈVE

** PROFESSEURE DE SCIENCE POLITIQUE, CENTRAL EUROPEAN UNIVERSITY (CEU) DE BUDAPEST

Le respect des personnes âgées vivant en institution est un thème central de la littérature sur le vieillissement. La question des droits civils, notamment celle du maintien de l'autonomie et de l'intégrité des personnes, est aujourd'hui largement débattue. Par contraste, les *droits politiques* font figure d'angle mort. Pourtant, les rares travaux disponibles laissent entendre qu'il s'agit là d'un enjeu crucial. En effet, alors que le taux de participation politique des personnes âgées de plus de 75 ans est disproportionnellement élevé (voir Lutz, 2012 pour la Suisse, Denni, 2007 pour la France), ce désir d'engagement citoyen ne semble pas résister à l'entrée en institution qui s'accompagne plutôt d'une forme de retrait civique. Or, ce retrait ne s'explique pas entièrement par une baisse « naturelle » de l'intérêt pour la chose publique mais aussi par des facteurs *contextuels et institutionnels* qui pourraient bien être à l'origine d'une forme de « désactivation » de la citoyenneté des personnes âgées dépendantes (voir notamment Thomas, 1996). C'est fort de cette hypothèse qu'a été conçu le projet « Voter en EMS ! Réseau de politologues pour l'animation politique auprès des personnes âgées », dont le but est, précisément, de soutenir les résident-e-s en institution dans leur volonté de participation politique.

* *Booster* est un programme développé dans le cadre du partenariat entre le Réiactis et la Fondation nationale de gérontologie (Fng). Il encourage les étudiants de master à choisir les thèmes de l'âge, de la citoyenneté et de l'intégration socio-économique des personnes âgées pour leurs mémoires de recherche. La Fng et le Réiactis accueillent les étudiants et mettent à leur disposition des ressources d'expertises et bibliographiques et valorisent les résultats de leurs travaux.

LE PROJET «VOTER EN EMS ! »

Le projet d'intervention en institution mené dans le canton de Genève, en Suisse, a été conçu par l'une de nous (B. Lucas) avec la collaboration d'une animatrice en gérontologie¹. Suite à une phase informelle en 2007, il prend la forme d'un projet pilote entre 2008 et 2009, grâce au soutien d'une fondation régionale² et de l'Université³. Son principe de base est simple : à l'occasion des votations fédérales qui ont lieu quatre fois par année en Suisse et portent sur une grande variété d'objets, des politologues se rendent dans des établissements pour personnes âgées du canton afin d'animer des séances sur ces enjeux. Concrètement, ces tables rondes sont menées par deux assistant(e)s politologues ainsi que par un animateur ou une animatrice de l'établissement.

Après avoir posé le cadre de l'intervention, les politologues présentent les objets soumis au vote (du PACS au droit de recours des associations, en passant par l'organisation du fédéralisme). Suit une partie consacrée à la discussion entre personnes âgées. Au total, six établissements médico-sociaux (EMS), quinze politologues et six animateurs ont participé à l'expérience. Environ 140 personnes âgées, dont une grande majorité de femmes, ont assisté à ces tables rondes.

L'ÉVALUATION

Le projet « Voter en EMS » a fait l'objet d'une évaluation approfondie (Sgier, 2009). Trente-sept personnes âgées (24 femmes et 13 hommes) ayant pour la plupart participé aux tables rondes ont été interviewées, de même que les politologues et animateurs impliqués et les directeurs/directrices des EMS concernés. Des observations participantes ont aussi été menées. L'évaluation a montré que la formule choisie donne pour l'essentiel satisfaction. Les personnes âgées apprécient le fait que l'institution leur offre une occasion de débat d'idées (différent des autres animations qui ont souvent un caractère de loisirs ou culturel), tandis que le personnel des EMS, qui s'estime peu outillé en matière de débat politique, se montre soulagé de pouvoir déléguer cette tâche.

Certaines améliorations ont été suggérées en conclusion, notamment une clarification de la coordination entre politologues et animateurs socioculturels et un renforcement de la formation des politologues à la neutralité active et à une pédagogie liée à un public très âgé et lourdement dépendant.

1. Sabine Udry, Résidence du Mandement.

2. La Fondation Leenaards, Lausanne.

3. Département de science politique et Institut de recherche sociale et politique (Resop), Université de Genève. Plus d'informations sur www.unige.ch/ses/resop

SOUTENIR LA CITOYENNETÉ

Les résultats de cette évaluation, bien qu'à prendre avec précaution au vu des limites inhérentes au projet « Voter en EMS! » et à la méthodologie d'enquête, laissent entendre que la citoyenneté des résidents en institution peut être soutenue par des mesures appropriées. Trois éléments ressortant fortement des entretiens menés avec les personnes âgées nous confortent dans cette interprétation. En premier lieu, un certain nombre d'entre elles témoigne que ces tables rondes les ont aidées à se *clarifier les idées*, à s'assurer qu'elles ont bien compris les enjeux du vote ainsi que la manière d'exprimer leurs préférences adéquatement sur un bulletin (ce qui n'est pas toujours chose facile, notamment lorsque le vote porte sur l'acceptation ou le rejet d'une décision déjà prise par le parlement). Au-delà de cet aspect instrumental, les tables rondes qui fonctionnent comme des espaces protégés inspirés de la médiation (à ce sujet, voir Lucas & Lloren, 2009; Lucas, 2009), ont permis aux résident-e-s d'expérimenter un type de *lien social* apparemment rare dans ces institutions: celui du débat d'idées ouvert, parfois vif et portant sur des sujets d'intérêt général. L'ouverture vers des thématiques de société de même que l'opportunité d'exprimer ouvertement ses opinions ont été vécues comme la manifestation d'une appartenance à un groupe plus large que la famille ou l'institution. Enfin, certaines personnes âgées ont évoqué le fait qu'elles se sont alors *senties exister* en tant qu'individus dignes d'intérêt et en tant que membres légitimes de la communauté politique. Pour plusieurs interviewés, le fait que « des gens de l'Université », et plus encore, des jeunes, viennent discuter avec eux revêt une importance symbolique considérable.

En conclusion, le projet « Voter en EMS! » touche clairement à plusieurs dimensions de la citoyenneté « vécue » des personnes âgées en institution, à savoir à la façon dont les individus comprennent et négocient leurs droits et responsabilités, mais aussi leur sentiment d'appartenance et leur participation à la collectivité (Lister, 2007). En offrant un contexte propice à l'exercice d'une citoyenneté politique, par le biais de ressources spécifiques et ciblées (voir aussi Thomas & Saint-Jean, 2003), les EMS et les collectivités qui les accueillent ont, indéniablement, un rôle déterminant à jouer dans le maintien d'une citoyenneté active de leurs résident(e)s.

■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DENNI B. (2007).** « *Participation politique et vote des seniors à l'élection présidentielle de 2007* ». *Gérontologie et société*, 2007/1 nr 120, pp. 29-50.
- LUCAS B. (2009).** « *La médiation pour promouvoir la santé. L'exemple de la maladie d'Alzheimer* ». *Nouvelles pratiques sociales*, 21, 2, pp. 109-123.
- LUCAS B. & LLOREN A. (2009).** « *La vieille dame et le politique. Compte-rendu d'une expérience de médiation civique en institution* ». *Ethique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, pp. 141-147.
- LISTER R. (2007).** « *Inclusive citizenship: Realizing the potential* ». *Citizenship Studies* 11(1): 49-61.
- LUTZ G. (2012).** *Elections fédérales 2011. Participation et choix électoral. Selects – FORS, Lausanne.*
- SGIER L. (2009).** *Rapport d'évaluation « Voter en EMS! Réseau de politologues pour l'animation politique auprès des personnes âgées. Projet pilote 2007-2008 ».* Genève, Resop (Institut de recherche sociale et politique). www.unige.ch/ses/resop
- THOMAS H. (1996).** *Vieillesse dépendante et désinsertion politique.* Paris : L'Harmattan.
- THOMAS H. & SAINT-JEAN O. (2003).** « *Autonomie sociale et citoyenneté dans la vie quotidienne des personnes âgées vivant en institution* », *Solidarité et santé*, vol. 1, p. 57-68.